

Règlement du jeu

Du 08 au 14 décembre 2025

Jouez et tentez de remporter l'une des trois caméras Tycam Home (référence 6417016) mises en jeu

Article 1 Objet

La Société DELTA DORE, Société Anonyme au capital de 2.227.496 euros, dont le siège social est situé Le Vieux Chêne – BONNEMAIN (35270) et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 897 080 289 R.C.S SAINT-MALO.

Ci-après dénommée « l'Organisateur »

Organise sur le compte Delta Dore Facebook (<https://www.facebook.com/DeltaDoreFrance>) du **08 au 14 décembre** (date et heure française de connexion faisant foi) un jeu gratuit, pour faire gagner trois caméras intérieure Tycam Home (référence 6417016).

Ci-après « le Jeu ».

Il est entendu que Facebook ne peut, en aucun cas, être considéré comme sponsor ni comme organisateur de ce Jeu et ne pourra être tenu pour responsable de toute réclamation relative à l'organisation, la participation et le déroulement du Jeu.

Article 2 Date et durée

Le Jeu se déroule du **08 au 14 décembre** inclus, date et heure française de connexion faisant foi.

Article 3 Conditions de participation et validité de la participation

3.1 Conditions de participation

Le Jeu est gratuit et sans obligation d'achat. Il est ouvert à toute personne physique, majeure à la date de participation et résidant en France métropolitaine.

La participation au Jeu implique l'acceptation sans réserve des participants au présent règlement dans son intégralité (ci-après « le Règlement »).

La participation au Jeu est réservée aux consommateurs, au sens de l'article liminaire du Code de la consommation et à l'exclusion expresse des professionnels.

La participation au Jeu s'effectue exclusivement sur le réseau social Facebook. Elle nécessite que le participant dispose d'une connexion Internet, d'une adresse électronique valide et d'un compte Facebook préalablement à sa participation au Jeu.

Ne sont pas autorisées à participer au Jeu toutes les personnes ayant collaboré à l'organisation du Jeu ainsi que les membres de leur famille, les salariés de l'Organisateur et de ses sociétés affiliées.

3.2 Validité de la participation

Une seule participation par personne est autorisée pour toute la durée du Jeu.

Le participant ne peut en aucun cas et d'aucune façon :

- Jouer pour le compte d'autres participants ;
- Jouer sous une fausse identité et/ou avec des coordonnées factices et/ou usurper l'identité et les coordonnées d'un tiers.

À tout moment et sans que sa responsabilité puisse être engagée, l'Organisateur se réserve le droit de prononcer toute sanction qu'elle jugera adéquate pour préserver l'égalité des participants et notamment, prononcer l'annulation du Jeu dans son ensemble et/ou l'exclusion du Jeu de tout participant ayant utilisé ou tenté d'utiliser tout procédé de fraude, ou encore, prononcer la déchéance du ou des lots qu'il aurait pu éventuellement gagner. L'Organisateur se réserve le droit de poursuivre en justice toute personne qui aurait triché, tenté de tricher, troublé ou tenté de troubler le bon déroulement du Jeu.

Pour être prises en compte dans le cadre du Jeu, les participations doivent remplir les conditions suivantes :

- Ne pas comporter d'éléments à caractère diffamatoire, injurieux, pornographique, raciste, choquant, contraire à la loi ou portant atteinte aux bonnes mœurs ;
- Ne pas présenter Delta Dore de manière négative ;
- Ne pas comporter d'éléments à caractère obscène, offensant ou indécent,
- Ne pas comporter d'éléments qui compromettent la vie privée d'un individu ;
- Ne pas comporter d'éléments qui font la promotion de produits ou d'activités illégaux ;
- Ne pas comporter d'éléments qui font la promotion d'une activité commerciale, caritative, politique, religieuse ;
- Ne pas comporter d'élément sexuellement explicite et de nudité ;

Sur ces bases, la validation des participations reste à l'appréciation unilatérale de l'Organisateur.

Article 4 Organisation du Jeu

Le Jeu sera mis en ligne sur Facebook le **08 décembre à 14h00** avec la publication d'un contenu sur le compte Facebook de Delta Dore France, accessible à cette adresse : <https://www.facebook.com/DeltaDoreFrance>.

Les participants sont invités à :

- Liker la publication ;
- Commenter la publication en mentionnant LE NOM d'un produit Delta Dore déjà installé chez eux

Article 5 Désignation des gagnants

L'Organisateur procédera à un tirage au sort le 15 décembre et le gagnant sera annoncé le même jour à 17h00 par commentaire du post du compte Delta Dore.

Le gagnant se verra attribué le lot tel que décrit à l'article 6 du Règlement.

DELTA DORE Le Vieux Chêne 35270 BONNEMAIN - SA au capital de : 2 227 496€ - N° ID TVA : FR 3287708028 - PAULA SILVA
d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : 897 080 289 RCS SAINT-MALO - Enjoindre à la signature :
deltadore@deltadore.com - Téléphone : +33 (0)2 99 73 45 17

SAS OCéa
Commissaires de Justice Associés
Philippe DOUCET - Elodie MORVAN
Antoine BROUZE - Pedro Paulo DA SILVA
Régis GROSSIN - Alain GOULARD
Florent CORLAY

Cap Sud 2 - Bat E
15, rue Henri Lemarié
35400 ST-MALO

Le gagnant sera contacté par Delta Dore par message privé ou public Facebook, au plus tard dans les 2 jours suivants la désignation du gagnant, afin de l'informer qu'il a gagné le Jeu sur Facebook.

Le Gagnant disposera d'un délai de trois (3) jours suivant la réception du message privé ou public pour valider l'acceptation de son lot auprès de l'Organisateur. Passé ce délai, le gagnant sera disqualifié et perdra le bénéfice de son lot, ce dernier restant la propriété exclusive de l'Organisateur et ne sera pas attribué à un autre participant.

Article 6 Désignation du lot

Les lots à remporter sont les suivants :

trois caméras Tycam Home (référence 6417016), d'une valeur de 274,80€ TTC chacune,

L'Organisateur s'engage à lui expédier son lot par envoi postal, en mentionnant le lieu de retrait et le délai de retrait, sans aucun frais pour le gagnant.

Article 7 Données personnelles

Dans le cadre du Jeu, des données à caractère personnel des participants sont collectées et traitées par l'Organisateur qui agit en tant que responsable de traitement.

En tant que responsable de traitement, l'Organisateur s'engage à ce que les données soient recueillies et traitées conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données à caractère personnel, qui désigne en particulier :

- le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles (RGPD),
- la Directive 2016/680 du 27 avril 2016 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les autorités compétentes,
- ainsi que l'ensemble des lois nationales transposant ces réglementations européennes, les délibérations et recommandations de la Commission Nationale d'Informatique et des Libertés (CNIL) ou de toute autorité de contrôle ou de supervision.

Les données personnelles des participants sont traitées par l'Organisateur afin de lui permettre de contacter les participants gagnants du jeu pour leur faire parvenir leur lot par remise en main propre ou plus tard sur le territoire, ou par envoi postal. Les données personnelles sont également utilisées par l'Organisateur à des fins de prospection commerciale auprès du participant en l'informant sur ses services ainsi que ceux de ses sociétés partenaires, en le tenant informé des mises à jour et nouveautés de ses produits et services ainsi qu'en le faisant bénéficier des meilleures opportunités en termes de tarifs et d'offres globales d'installation.

Les données personnelles des participants sont accessibles aux salariés de l'Organisateur pour l'organisation du jeu-concours et aux salariés de l'Organisateur qui interviennent dans la gestion de la relation client, dans la gestion commerciale ou dans le domaine de la communication, dans les limites de leurs fonctions, pour la prospection commerciale. Ces données peuvent être transmises aux sous-traitants et partenaires de l'Organisateur auxquels il fait appel dans le cadre de l'exécution de ses traitements. L'Organisateur s'engage à ce que ces sous-traitants et partenaires soient en conformité avec la réglementation en vigueur sur la protection des données à caractère personnel. Les données personnelles ne sont pas utilisées par l'Organisateur à des fins de revente ni à des fins contraires à la réglementation en vigueur.

Pour la prospection commerciale de l'Organisateur, ce dernier s'engage à traiter les données personnelles des participants uniquement sur la base du consentement explicite que les participants auront donné à cet effet sur le Bulletin en cochant une case spécifique.

Les données personnelles nécessaires à l'organisation du Jeu sont conservées pour toute la durée du Jeu et celles nécessaires à la prospection commerciale pour une durée de trois ans à compter de la collecte ou du dernier contact avec le participant.

Le participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement et d'effacement de ses données personnelles. En outre, il dispose d'un droit d'opposition et d'un droit à la portabilité de ses données. Ces droits peuvent être exercés en justifiant de son identité par courriel à l'adresse privacy@deltadore.com ou en remplissant le formulaire accessible à l'adresse <https://www.deltadore.fr/politique-de-confidentialite/contact-donnees-personnelles> ou en contactant le délégué à la protection des données par courrier à l'adresse : DELTA DORE – DPO – Le Vieux Chêne – 35270 BONNEMAIN. La politique de confidentialité de Delta Dore est accessible sur son site Internet via le lien suivant : <https://www.deltadore.fr/politique-de-confidentialite>.

Enfin, le participant dispose de la possibilité d'introduire un recours auprès de l'autorité de contrôle de votre pays de résidence, soit la CNIL pour la France.

Article 8 Responsabilité

Le participant reconnaît et accepte que la seule obligation de l'Organisateur, au titre du Jeu, est de soumettre au tirage au sort les participants, sous réserve qu'ils ont remplis les règles de validité énoncées ci-dessus, et remettre aux gagnants le lot, conformément aux modalités définies au présent Règlement.

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable de toute défaillance technique, matérielle, logicielle de quelque nature que ça soit, et ce sans que cette liste ne soit limitative.

Article 9 Force majeure

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, le Jeu devait être modifié, écourté ou annulé.

Article 10 Litige

Le Règlement est régi par le droit français. Toute difficulté d'interprétation ou d'application du présent Règlement sera exclusivement tranchée par l'Organisateur. Toute réclamation ou contestation relative au Jeu ou au tirage au sort devra être formulée dans un délai de 8 jours à compter du tirage au sort contesté, à l'adresse suivante : DELTA DORE – Service Juridique – Le Vieux Chêne – 35270 BONNEMAIN.

Article 11 Dépôt du Règlement

Le Règlement de Jeu est déposé auprès de OCéA SAINT-MALO - 15 rue Henri Lemarié CAP SUD 2 Bâtiment E 35400 Saint-Malo

Article 12 Consultation du Règlement

Un exemplaire du présent Règlement est disponible et consultable pendant toute la durée du Jeu sur le site internet OCéA SAINT-MALO, Commissaires de justice associés, prise en son établissement de SAINT-MALO (35400), 15 rue Henri Lemarié.

Un exemplaire est également disponible et consultable sur le site internet DELTA DORE. (<https://www.deltadore.fr/>)

Une copie du Règlement sera adressée gratuitement (frais postaux remboursés sur la base d'une lettre simple au tarif économique) sur simple demande écrite adressée à l'Organisateur

SAS OCéa
Commissaires de Justice Associés
Philippe DOUCET - Elodie MORVAN
Antoine CROIZER - Jean-Paul DA SILVA
FR. 32827080287 N
Bertrand GROSSIN - Alain GOULARD
Emmanuel
Florent CORLAY

DELTA DORE Le Vieux Chêne 35270 BONNEMAIN - SA au capital de : 2 227 496€ -N° ID TVA : FR. 32827080287 N
d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : 897 080 289 RCS SAINT-MALO
deltadore@deltadore.com - Téléphone : +33 (0)2 99 73 45 17

AG
Cap SAU 2 - Bat E
15, rue Henri Lemarié
35400 ST-MALO

par courrier à l'adresse suivante : DELTA DORE – Service Juridique – Le Vieux Chêne – 35270 BONNEMAIN.

DELTA DORE Le Vieux Chêne 35270 BONNEMAIN - SA au capital de : 2 227 496€ -N° ID TVA : FR 32877080287
d'inscription au Registre du Commerce et des Sociétés : 897 080 289 RCS SAINT-MALO
deltadore@deltadore.com - Téléphone : +33 (0)2 99 73 45 17

SAS OCéa
Commissaires de Justice Associés
Philippe DOUCET - Elodie **FORVAN**
Antoine CROIZER - Jean-Benoit DA SILVA
Bertrand GROSSIN - Alain GOULARD
Emilien
Florent CORLAY

Cap Sud 2 **AS** St E
15, rue Henri Lemarié
35400 ST-MALO

